

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.  
Pour les autres villes. 5 20

# COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTIONS ET AVIS  
Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.



N° 424.

DIMANCHE.

14 AOUT 1831.

## INTERIEUR.

BRUXELLES, 11 août.

M. le maréchal Gérard est arrivé hier à Nivelles à la tête de ses troupes et y a établi son quartier-général.

— On nous assure que le roi de Hollande vient enfin d'accepter les 18 articles préliminaires et qu'il a rappelé son armée.

— Les troupes françaises qui ont couché cette nuit à Hall, en sont parties ce matin de bonne heure pour Wavre par la route de Waterloo. Celles qui avaient couché hier à Genappe ont pris la même direction.

— Un ex-juge-de-peace, soupçonné d'entretenir des relations avec les Hollandais, a été arrêté ce matin, près de la cour supérieure de justice et écroué à la maison d'arrêt; pendant le trajet les verdurières lui ont jeté des pommes-de-terre à la tête.

— La ville et les environs sont remplis d'espions; on en arrête à tout moment.

— On lit dans le *Journal du Commerce*:

On vient de recevoir la nouvelle de Pont-au-Prince que tous les nègres haïtiens se sont soulevés et ont proclamé la destruction de tous les Européens qui se trouvent dans l'île.

On attribue la cause de cette résolution barbare à la mauvaise foi du gouvernement français, dans les dernières négociations.

— On écrit de Gand, 11 août.

Aujourd'hui à midi les corps de la garde civique et des pompiers, ainsi qu'un bataillon du 10<sup>e</sup> régiment, se sont réunis avec leur musique sur la place d'Armes. Les troupes, parmi lesquelles se trouvent les deux pièces de canon des pompiers, se disposent, disaient-on, à aller à la rencontre des Français qu'on attend ici cet après-midi.

On nous écrit de Sinay, que tandis que nos gardes civiques, la plupart sans armes, sont envoyés à la frontière, et combattent l'ennemi, les militaires bien armés et bien exercés restent dans cette commune depuis plusieurs semaines, et n'y font que boire et manger; qu'il en est de même dans d'autres communes. Nous prions nos autorités militaires d'expliquer au public le *pourquoi* de cette affaire. Elles doivent savoir que dans les circonstances critiques où nous nous trouvons, nous ne laissons rien: nous blâmerons la négligence et l'inaction, comme nous louerons le courage et l'activité. Nous apprendrons au public ce que sont et ce que font nos chefs, afin qu'il sache à quoi s'en tenir sur leur compte. S'il nous arrive d'avancer des choses moins vraies ou inexacts, nous ouvrirons d'avance nos colonnes aux réclamations qu'on voudra nous adresser.

— La prise du *Capitalen-Dam* et de l'Écluse du *Verlaet* a les suites qu'on devait en attendre, et en aura de plus terribles encore, si l'on ne se hâte pas de s'emparer de l'île de Cadsant. Ils sont bien coupables ceux qui n'ont point prévenu cette catastrophe qui leur a été prédite si souvent et depuis si long-temps. Ils sont bien coupables ceux qui avec deux pièces de canon placées à la digue du *Clara-Polder* pouvaient garder les Écluses et balayer le *Braekman*, et ne l'ont pas fait. Mais il est trop tard, le mal est fait, les pertes sont déjà incalculables, et chaque jour de retard augmente les désastres.

Nous avons cependant encore d'immenses intérêts à sauver. Les inondations peuvent s'étendre sur bien des pays encore: il ne nous reste qu'à en appeler à la sollicitude du roi: la Flandre hollandaise est un des points les plus importants de son royaume. Espérons que S. M. saura mettre un terme au système d'hésitation et de défiance qui paralyse le zèle de nos gardes civiques et l'ardeur de nos troupes, qui ne demandent que de pouvoir attaquer l'ennemi et le chasser de ses positions.

— On nous transmet les nouvelles suivantes du *Capitalen-Dam*, 10 août: « Les écluses sont employées à l'inondation et vomissent la ruine de tout ce qui les entoure, les eaux salées s'étendent déjà fort loin. Les Hollandais ont évacué deux fermes; en ce moment ils transportent tout ce qu'elles contiennent à Biervliet, et ils se préparent à y mettre le feu; déjà plusieurs bâtimens de la dernière sont incendiés.

On pourrait difficilement se faire une idée de la désolation des malheureux habitans de cette contrée; dans leurs cruelles angoisses ils se demandent avec désespoir ce qui peut obliger le commandant de l'armée des Flandres, qui réunit certes aujourd'hui des forces imposantes sous ses ordres, à demeurer spectateur impassible des horreurs qui se commettent à chaque instant sous ses yeux? »

Nous ajouterons pour notre compte que nous entendons souvent répéter ces plaintes sur l'inaction ou semble rester M. le commandant de l'armée des Flandres; dans un moment où la confiance dans les chefs qui commandent nos troupes est si nécessaire, nous voudrions bien être à même de détruire ce que ces plaintes ont de fâcheux; malheureusement les renseignemens qui nous parviennent ne sont aucunement propres à produire cet effet.

— On nous écrit encore du même endroit: Les Hollandais transportent les briques et les matériaux des bâtimens de M. du Bosch, que l'incendie n'a pu dévorer, à Ysendycke. Ces vols se font au moyen de 20 à 30 chariots.

(*Journ. des Flandres.*)

Louvain, 11 août, 2 heures après-midi.

L'armée vient d'opérer son mouvement sur Tirlemont, aucune force ne reste à Louvain; les marmites, bidons, qui manquaient hier, sont arrivés en assez grande quantité pour laisser espérer que les corps qui seront forcés de bivouaquer seront suffisamment fournis. Le régiment des chasseurs dit Chasteler, est de retour à Louvain depuis ce matin, la moitié part à l'instant pour les avant-postes, le restant se mettra en route demain matin à 2 heures.

On assure que ce soir le quartier-général sera près de Tirlemont et que partie de l'armée y passera la nuit. Cette ville, d'après les divers bruits qui circulent, aurait été évacuée ce soir par les Hollandais qui auraient l'intention de se retirer sur St. Trond.

Le Roi, les généraux Tieken de Terhove, Klump, Niellon, Goblet, et tout l'état-major royal et le corps du génie sont partis vers 10 heures. L'annonce de l'arrivée des Français a produit un effet magique sur le soldat, qui brûle d'en venir aux mains avec l'ennemi, et de le battre avant l'arrivée de nos braves auxiliaires.

— Une masse de monde s'est portée vers la Montagne de Fer, hors la porte de Bruxelles, pour y voir arriver l'avant-garde française.

— Le capitaine Capiemont nous apprend à l'instant, et le bruit en circule dans toute la ville, que le général Daine a repris les positions qu'il occupait 2 jours auparavant; il a, dit-on, battu complètement et sur divers points l'armée hollandaise aux environs de Tongres. On assure que la majeure partie des nouvelles fâcheuses qu'on faisait circuler relativement à la défaite du corps d'armée de ce général sont fausses.

— On vient d'amener plusieurs prisonniers qui, comme ceux précédemment faits, sont Prussiens; un espion a été également amené, il a fallu toute la présence d'esprit des maréchaussées pour qu'il ne fût pas assommé par le peuple.

### NOUVELLES OFFICIELLES DE L'ARMÉE.

Louvain, 11 août, 7 heures du soir.

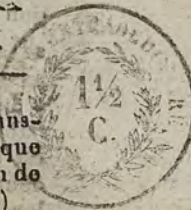
*Affaire de Boutersem.*

Le Roi a quitté Louvain à cheval vers 10 heures, pour aller prendre connaissance des positions des différentes divisions de l'armée et de la garde civique sur la route de Tirlemont. S. M. a inspecté les différents bataillons qui avaient bivouaqué sur la route et a été reçu avec le plus grand enthousiasme.

L'armée établie dans le meilleur ordre depuis la droite de la route de Tirlemont jusqu'au delà de la chaussée de Louvain à Diest, s'est mise en marche vers midi. Le Roi toujours à l'avant-garde dirigeait lui-même les reconnaissances. Arrivé sur la hauteur au-delà de Louvignoul, nos tirailleurs rencontrèrent l'ennemi, et les vedettes lancées vers le village de Boutersem furent accueillies par la fusillade. L'ordre fut donné à l'armée que le Roi avait laissé à plus d'une demi-lieue en arrière, de se porter en avant et de s'échelonner sur la route. Pendant que ce mouvement s'exécutait, le major Gillain, du douzième de ligne, recevant les instructions de S. M. en personne, s'avancit vers Boutersem, accompagné d'un escadron du premier de lanciers, commandé par le major Crooy. L'ennemi fit alors jouer deux pièces d'artillerie qui se trouvaient établies dans le village; cette démonstration déterminait S. M. à s'en emparer. Une batterie légère fut établie pour battre la route en arrière de Boutersem, l'ordre fut donné de l'enlever, et une demi-heure après nous en avions débusqué l'ennemi.

Tel est le résultat des opérations de la journée. L'ennemi a perdu beaucoup plus de monde que nous. Le Roi s'est montré constamment à la tête de la colonne, malgré les nombreuses instances qui lui venaient de la part des officiers qui l'accompagnaient. Au moment où l'engagement n'était pas encore entamé, le général d'Hane, s'étant porté en avant des tirailleurs pour s'assurer par lui-même des forces et de la position de l'ennemi, a été atteint d'une balle au-dessus du genou. La blessure n'ayant entamé que les chairs, ne privera l'armée que pour très-peu de jours des services de cet officier si distingué et si brave. Le médecin du quartier-général s'est à l'instant rendu près de lui et l'a ramené à Louvain. Son état est aussi satisfaisant que possible.

L'affaire d'aujourd'hui n'est pas de peu d'importance. Le corps d'armée qui se trouvait en avant de Tirlemont a été ébranlé tout entier, et forcé à faire sa retraite d'une manière précipitée. Nos soldats n'ont qu'un désir, c'est de se mesurer de nouveau et au plus tôt avec leurs ennemis. Les divers mouvemens ont eu lieu dans le plus grand ordre. De nombreux convois de vivres sont arrivés.



— Le douzième régiment de ligne, fort de 1000 hommes, a eu hier un engagement assez vif entre Diest et Jorris-Winghe, avec les cuirassiers, lanciers, et un régiment d'infanterie de 1600 hommes environ; le douzième a perdu 3 hommes; plus un voltigeur, qui aux côtés du major Gillain de Namur, a été coupé en deux; ce major a, dit-on, montré la même bravoure qui, en septembre, le fit surnommer le sans peur. Les Hollandais paraissent vouloir conserver leur position avancée; et une partie de leur force, ayant fait un mouvement sur Diest, le deuxième est revenu à Louvain.

#### NOUVELLES DIVERSES.

Les succès annoncés comme ayant été remportés par le général Dainé, ne sont pas officiellement confirmés; la nouvelle cependant est restée la même, seulement on ajoute que l'officier Gerbert, du deuxième lanciers aurait eu la cuisse emportée par un boulet de canon, lors de la troisième charge qu'il fit sur l'ennemi, et que le capitaine d'artillerie Blondeau aurait été tué sur les batteries qu'il avait construites pour protéger une des ailes de l'armée de Dainé.

L'ennemi, d'après un estafette qui arrive à l'instant, quatre heures et demie, serait à Bauche-Vrain, Hamme, et se disposerait à faire une pointe sur Wavre et Bruxelles.

6 heures du matin.

Bruxelles est en alarme; depuis 4 heures du matin on bat la générale, tout le monde court aux armes. On annonce qu'un corps de Hollandais vient de faire une pointe sur Wavre, et qu'il se dirige sur Tervueren. Un bataillon de gendarmerie, seule troupe à cheval que nous ayons, vient d'être envoyé par petites parties en éclaireurs; les gardes civiques de Bruxelles et celles du royaume qui se trouvent en ville sont sous les armes et se dirigent sur Tervueren, par les portes de Louvain et de Namur. On élève des barricades à St-Josse-ten-Noode et du côté d'Ixelles.

Bureau du *Moniteur*, midi.

Les divers rapports s'accordent à porter à 3000 hommes le corps de cavalerie hollandaise qui s'est avancé jusqu'aux environs de Wavre. Ils sont sans artillerie. 3000 gardes civiques et volontaires au moins sont sous les armes à leur rencontre. Les entrées par lesquelles il est présumable qu'il tenterait un coup de main, si toutefois c'est là leur intention, sont munies d'artillerie et d'autres moyens de défense. Sur tous les points sont échelonnés de nombreux pelotons de gardes civiques. La ville est rassurée.

— Nous apprenons que les Français sont prêts à entrer à Bruxelles; l'avant-garde partie à quatre heures de Hal est près d'Anderlecht.

Bureau du *Moniteur*, 2 heures.

— Le maréchal Gérard a donné ordre aux généraux Teste et T. Sébastiani, de se porter, le premier à Bruxelles, le deuxième à Wavre. Le ministère en a reçu officiellement l'avis à une heure. Les ducs d'Orléans et de Nemours se rendront à Bruxelles avec le général Teste.

Eccloo, 12 août, 10 heures du soir.

Tous les bataillons de la garde civique de Gand, Courtray et Ypres, en garnison en cette ville, sont partis pour Maldeghem à quatre heures. On dit qu'entre cette dernière commune et Aerdenbourg on se bat à outrance. A Assenède et à Zelzaete on s'attend à de nouvelles attaques de l'ennemi. Du côté de Watervliet tout paraît tranquille.

Bruges, 11 août, 6 heures du soir.

L'ennemi a attaqué nos avant-postes du côté de Middelbourg; toutes les troupes réunies à Danme se sont dirigées immédiatement sur ces endroits. Nous ne connaissons pas encore les résultats de cette nouvelle agression.

A West-Capelle et au Hazegras tout est tranquille; on vient d'emporter trois chariots d'armes et d'effets que l'on a extrait de la canonnière abandonnée par les Hollandais.

#### ARMÉE DE LA MEUSE.

ORDRE DU JOUR.

Quartier-général, à Liège, 9 août 1831.

Soldats! Trois fois je vous ai mené à l'ennemi, trois fois vous avez vaincu à Hactel, à Houtalen et à Krempt, lorsque par des ordres supérieurs j'exécutai un changement de direction qui vous fut représenté par la malveillance comme une retraite.

Les fatigues, les privations et la température que vous avez eu à combattre, vous ont fait attacher trop légèrement à ces bruits mensongers, et vous ont fait oublier un moment que le soldat belge doit sacrifier le soin de ses besoins à celui de la victoire.

Actuellement que les mesures ont été prises pour assurer les vivres et les autres services, que le général en chef s'est appuyé d'un conseil composé de tous les chefs d'armes, plein d'espoir dans ses lumières, il ne doute pas qu'une prochaine occasion ne lui soit fournie de rendre une glorieuse justice à la discipline comme au courage des soldats qu'il a l'honneur de commander.

Le général de division, commandant en chef, DAINÉ.

NAMUR, 13 août.

#### PHYSIONOMIE DE BRUXELLES

(LE 12 AOÛT.)

Depuis huit jours, des gardes civiques se croisent en tous sens dans notre ville. Le plus vif enthousiasme semble les animer; mais si les rues sont vivantes d'un appareil guerrier et du nombre infini d'hommes, de chariots et de volontaires chantant des airs patriotiques; si les cabarets ne peuvent contenir les buveurs politiques, les boutiques des marchands sont désertes et les ateliers dépourvus de leurs ouvriers, dont la plupart courent rejoindre leurs frères d'armes. L'annonce de l'arrivée des Français ce matin fait accourir une nombreuse popula-

tion sur la route de Mons. On ignore ce qui a pu retarder de trois jours leur entrée en Belgique, et chacun fait des conjectures au désavantage de certains personnages.

Bruxelles comme Anvers renferme encore quelques partisans incorrigibles de Guillaume le têtard. Ce sont eux qui répandent ici les nouvelles sinistres d'une défaite et de l'approche des Hollandais à une lieue de Mons. Rien n'est plus faux! La police a les yeux sur eux. Déjà elle est parvenue à saisir plusieurs espions. Ces traîtres, semblables aux carlistes français, sous un masque de patriote, cherchent à réveiller adroitement les susceptibilités nationales et à étouffer la sympathie entre deux nations amies: ils n'y réussissent jamais; nos alliés sont reçus partout avec acclamations. Bientôt, aidés par nos valeureux Belges, ils refouleront au-delà de leurs marais les hordes sauvages de nos ennemis; et, de cette émulation de gloire et de cette fraternité des deux drapeaux tricolores, résulteront des prodiges. Bientôt, nos églises retentiront d'actions de grâces pour célébrer nos victoires, et l'encens d'un peuple libre montera jusqu'à Dieu, protecteur de la Belgique.

Citoyens, acceptez cet augure. Serrez vos rangs autour de votre roi, écarter la trahison qui s'imagine vous surprendre, déchirez la blouse dont elle se couvre, répondez par vos balles aux proclamations du prince d'Orange et justifiez cette expression célèbre: *Tout homme est soldat contre la tyrannie!!!*

Neuf heures du matin. On vient d'arrêter M. \*\*\*, avocat, qui depuis cinq heures sème le bruit allarmant de l'entrée des Hollandais à Tervueren. Le peuple a voulu le déchirer, l'intervention de la force armée l'a sauvé.

La proclamation du maréchal Gérard a été lue partout avec un vif sentiment de satisfaction. La France nous compte à la tête de ses amis; certes, il y a de quoi flatter notre orgueil national, et il est impossible, sans doute, de ne pas être touché de l'empressement avec lequel nos voisins ont volé à notre secours. En revanche, les Français peuvent être assurés de notre dévouement, et si le sentiment de nationalité et d'indépendance ne peut permettre notre réunion avec le premier peuple de l'Europe, au moins notre amitié lui est assurée, et au lieu d'un fleuve, la France aura pour frontières quatre millions d'hommes dévoués à la même cause et animés du même esprit, marchant avec elle à la tête de la civilisation.

Le roi des Français avait dit à M. Surlet de Chokier: « Je donne la main à la Belgique dans la personne du président du congrès. Les Belges peuvent compter sur mon amitié. » Louis-Philippe a dignement rempli sa promesse, et il pourra s'attribuer l'honneur de n'avoir pas peu contribué à consolider l'indépendance scellée de notre sang que nous avons acquise au prix de tant de sacrifices. Le croirait-on? quelques esprits minutieux hésitaient à demander l'entrée des Français en Belgique, sous le prétexte que l'art. 121 de la constitution y était obstacle. Mais vraiment c'était bien le cas d'hésiter sur semblable minucie, lorsque l'existence de cette même constitution était attaquée par suite de l'incurie du ministère et lorsque l'existence politique était mise en problème. Ce n'est pas lorsque l'état lui-même est à deux doigts de sa perte qu'on doit s'arrêter à la loi fondamentale qui suppose un ordre de choses régulier. Dans une crise semblable, tous moyens, même en-dehors de l'ordre légal, sont légitimes et doivent être employés. Le gouvernement belge a donc agi avec sagesse, et la France, en répondant à son appel et en courant à notre secours avec une ardeur indicible, s'est acquis des droits éternels à notre gratitude et à notre amitié.

De nouvelles troupes nous sont encore arrivées hier et aujourd'hui de la France, et notamment un régiment de dragons supérieurement équipé.

— On a remarqué que la plupart des capitaines français arrivés en Belgique, sont tous décorés de deux ou trois croix d'honneur remportées sur le champ de bataille. On s'accorde à dire que c'est l'épée des troupes qui fait partie de l'expédition.

— Le *Mémorial Administratif* de ce jour contient différentes circulaires ayant pour objet l'exécution des lois sur les passeports, la convocation des collèges électoraux et la prestation du serment des bourgmestres et fonctionnaires municipaux. On y trouve insérée la proclamation adressée par le roi aux Belges, lors de la rupture de l'armistice avec la Hollande.

— M. le baron de Cuvelier, vicaire-général-capitulaine du diocèse de Namur, vient d'adresser à messieurs les curés de ce diocèse, une lettre-circulaire pour les inviter à chanter chacun une messe votive et à faire des prières publiques. Nous ne pouvons résister au désir d'en citer les passages suivants: « Nous devons aujourd'hui renouveler nos prières pour obtenir que le ciel bénisse les armes de notre souverain, couronne de la victoire le courage de nos compatriotes et nous ramène incessamment la paix. Le Seigneur s'appelle lui-même le Dieu des armées, pour nous faire comprendre que toutes les forces de la terre ne sont rien en sa présence, qu'à lui seul appartient la victoire; qu'en vain l'homme se promet le succès de la sagesse de ses plans, de l'habileté de ses généraux, de la victoire de la valeur de ses bataillons, si Dieu ne bénit ses desseins et ne seconde ses efforts. Engagez donc vos paroissiens à se présenter, avec nous, aux pieds des autels, tandis que nos frères sont sous les armes. Israël combattant dans la plaine pliait ou triomphait, selon que Moïse, sur la montagne, priaît avec plus de ferveur. »

— On lit dans le *Courrier de la Meuse*:

Nous avons des nouvelles de Gennep, à cinq lieues environ de Nimègue. Toute la garde civique de cette contrée s'est levée en masse

pour appuyer le mouvement que fait en ce moment sur Nimègue le colonel Van den Bruck, à la tête de son corps; cet officier commandait à Ruremoude.

D'après d'autres avis reçus de la même contrée, le colonel van den Bruck se trouverait maintenant sous les murs de Nimègue. Cette division peut avoir les plus grandes conséquences pour les Hollandais, les habitans de la Gueldre étant presque tous catholiques et ne désirant que de secouer le joug hollandais.

## EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 9 août.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 9.

On y a fait la lecture du projet d'adresse conçu dans les termes suivans :

« Sire,

« Les députés des départemens se félicitent d'être arrivés la veille des grands anniversaires de la révolution de juillet au milieu de ce peuple qui l'a scellée de son sang. Nous avons accompli un devoir en payant à de nobles victimes le tribut des regrets et des larmes de la France; nous remercions V. M. de nous avoir rendus témoins de ces fêtes solennelles de la victoire, que le patriotisme a embellis de tout éclat, que l'union franche et majestueuse de tout un peuple a rendues si imposantes.

« Dans ce spectacle touchant de la concorde publique, nous avons retrouvé les sentimens de la France réunis autour de votre trône constitutionnel.

« C'est pour cimenter de plus en plus cet accord unanime, que nous appelons de nos vœux l'action uniforme de tous les pouvoirs.

« L'homogénéité de l'administration publique, dans toute sa hiérarchie, son exercice toujours remis en des mains capables et pures, fidèles aux principes de la révolution de juillet, imprimeront à votre gouvernement un ensemble qui doublera son énergie, et lui assureront cette coopération franche que V. M. réclame de nous, et que nous lui promettons.

« Tel est le moyen le plus efficace de mettre un terme à ces agitations qui étonnent et qui fatiguent la France; à ces machinations criminelles des partisans de la dynastie déchue, dont l'audace appelle une surveillance attentive, les complots une répression sévère. C'est ainsi que s'évanouissent les espérances des insensés qui, rêvant la chimère d'une république si justement réprouvée par le sentiment national, troublent la société, l'inquiètent, et deviennent trop souvent les complices d'une faction qui, fidèle à ses traditions honteuses, foment des excès pour nous diviser et nous affaiblir.

« Ces vaines théories échoueront devant la fermeté de la France, devant son expérience qui la tient en garde contre les ambitions coupables de toutes les époques, contre les illusions d'un passé qui ne peut plus revenir et que la raison publique a irrévocablement condamnées.

« Appuyé sur le concours de toutes les volontés, votre gouvernement réprimera les factieux, quels qu'ils soient, et consolidera de plus en plus l'ordre intérieur. Un gouvernement national ne saurait être impuissant; sa force est dans son origine même, dans les sentimens de tous. V. M. en a eu la preuve dans son récent voyage; partout elle a vu le même élan des cœurs pour le trône qu'a fondé la révolution de juillet, partout elle n'a entendu qu'un concert de vœux pour la maintenir et la défendre.

« Le développement successif des institutions nationales, que V. M. nous annonce, ne peut que fortifier cet esprit de patriotisme et de dévouement. Nous accomplirons fidèlement le devoir que nous impose la Charte et que nous a donné la dernière législature, dans l'examen d'une grave question constitutionnelle, dont la solution définitive, en assurant l'harmonie de grands pouvoirs de l'état, achèvera de donner à votre gouvernement la stabilité qui appelle et maintient la confiance.

« Cette confiance rouvrira toutes les sources de la prospérité nationale. La crise qui frappe le commerce et l'industrie, suite inévitable de l'ébranlement d'une grande révolution sociale, doit disparaître à mesure que la sécurité publique sera garantie; et la prolongation affligeante de cet état de souffrance n'est due peut-être qu'à une incertitude dont le terme semble heureusement arrivé.

« Nous apprenons avec satisfaction que l'état de nos finances est rassurant, et que nos ressources ne sont pas au-dessous de nos besoins. Les sacrifices que la France supporte avec une constance et un dévouement que vous admirez, Sire, nous commandent de nous associer à V. M., pour opérer dans nos dépens toutes les réductions possibles.

Chez un peuple où l'égalité est non seulement dans les lois, mais dans les mœurs, l'économie est le premier devoir des dispensateurs de la fortune publique.

« Mais si la dignité et la sûreté de la France pouvaient être compromises, si on essayait de lui contester le rang qui lui appartient en Europe, et qu'elle ne souffrirait pas qu'on lui ravisse, elle ne serait pas plus avare de son or que de son sang. Sa première richesse, c'est son indépendance; son bien le plus précieux, c'est sa liberté! Ses gardes nationales sont prêtes; au premier signal elles marcheraient à l'ombre de ce noble drapeau, emblème de tant de souvenirs, gage de tant d'espérances!

« Votre majesté se félicite des relations que les gouvernemens étrangers entretiennent avec le sien; nous sommes heureux de voir resserrer les liens qui nous attachent aux États-Unis d'Amérique, nos alliés naturels et dont nous fâmes les premiers amis. Nous attendons la com-

munication des traités conclus avec eux, ainsi qu'avec les républiques du Mexique et d'Haïti, et nous examinerons les stipulations qu'ils contiennent.

« Nous remercions sincèrement V. M. des mesures qu'elle a prises pour garantir l'exécution de la loi contre la traite des noirs, que trop malheureusement une vile cupidité cherche à éluder encore. Ce trafic infâme doit disparaître sous un gouvernement fondé sur les lois éternelles de la justice et de l'humanité. La chambre espère que le vœu de la charte sur la législation coloniale sera prochainement rempli.

« L'occupation des états Romains par l'Autriche a justement éveillé la susceptibilité nationale; la retraite, bien que tardive, de ses armées, prouve que le langage de V. M. a été entendu. Une amnistie réelle, l'abolition de la confiscation, les améliorations dans le système administratif et judiciaire, sont des bienfaits qui pourront apporter des consolations à ces peuples. Nous aimons à espérer que les promesses obtenues par V. M. seront fidèlement accomplies, et que l'amnistie sera générale, que les fers de tous les captifs seront brisés, et que si la politique se trouve satisfaite, l'humanité n'aura plus à gémir.

« Ses droits ont été noblement vengés à Lisbonne. Nos compatriotes languissaient dans les cachots: Votre majesté a parlé; nos escadres ont paru; elles ont vaillamment forcé l'entrée du Tage; le drapeau a flotté vainqueur aux lieux où il était outragé; l'honneur national a été maintenu, et cet exemple de force a montré comme la France répond à des insultes. Nous sommes fiers d'un tel succès de notre pavillon, et nous félicitons notre brave marine de la nouvelle palme qu'elle vient d'ajouter à ses trophées.

« La Belgique, qui comme nous s'est librement donné un roi, vient d'être attaquée; nos armées marche à son secours, et la France s'associe avec transport à un mouvement généreux dont le but est de défendre, d'affermir le principe de notre glorieuse révolution; de fixer définitivement nos rapports avec nos voisins, et de dissiper tous les doutes qui agitent péniblement la France.

« Il est un autre sentiment qui remplit, qui remue profondément tous les cœurs, c'est celui qu'inspire le sort de la malheureuse Pologne. La France rend grâce à V. M. d'avoir offert sa médiation. La voix de votre diplomatie ne pouvait se faire entendre trop tôt, et avec trop d'énergie, en faveur d'un peuple dont le rétablissement au rang des nations est vivement désiré par les âmes généreuses et par tous les vrais amis de la civilisation européenne.

« Dans l'examen de ces difficiles négociations, nous avons la confiance que nous trouverons la preuve de la dignité et de la persévérance avec lesquels ont été défendus les vrais intérêts de la France. Le système politique qui assurera à notre patrie, les bienfaits de liberté qu'elle a conquise, qui fondera la prospérité intérieure, la rendra au-dehors puissante et respectée, recevra de la France l'adhésion la plus complète et la plus énergique.

« Si l'Europe est aujourd'hui convaincue de la loyauté de nos intentions et de la sincérité de nos vœux pour le maintien de la paix, elle doit l'être aussi de notre force et de notre volonté de faire respecter notre indépendance et nos droits. La France les gardera avec un soin jaloux.

« Au premier cri de guerre qui s'est fait entendre, ses nobles enfans ont tressailli; elle voit avec fierté le fils de son roi voler au combat, et rappeler l'exemple que donna leur père quand elle tira le premier coup de canon pour la liberté.

« Pour nous, sire, qu'elle vient d'investir de sa confiance dans des momens si graves, nous remplissons notre mandat en nous serrant autour de votre trône constitutionnel, et en lui donnant pour rempart notre union, notre persévérance et notre dévouement inviolable pour la patrie.»

Le roi a travaillé successivement avec MM. les ministres des affaires étrangères et de l'instruction publique.

— Le roi et la reine ont visité les nouvelles bâtisses du Palais-Royal; LL. MM. étaient accompagnées de M. Fontaine, leur architecte.

— Sur la demande de M. le maréchal Soult, M. le ministre des finances vient de mettre à sa disposition une somme de douze cent mille francs, pour couvrir les frais d'entrée en campagne. (*Moniteur.*)

— Nous avons appris hier soir que les Français étaient entrés à Mons et à Charleroi aux acclamations de la population entière.

— Il paraît que l'activité ne se borne pas à nos garnisons du Nord; le 55<sup>e</sup>, en garnison à Toulouse, a reçu l'ordre de se mettre sur le pied de guerre.

— Un journal annonce que si une guerre générale arrivait, le maréchal Clausel aurait le commandement de l'armée des Alpes, et que le maréchal Soult se réserverait le commandement de l'armée très-forte qui se formerait dans les départemens de l'est.

### Correspondance du quartier-général de l'armée Française.

Maubeuge, 7 août.

J'aurais de la peine à peindre la physionomie actuelle de cette petite ville. Les deux jeunes princes sont arrivés ici les premiers, et ce sont eux qui ont apporté la nouvelle de la guerre et de notre entrée prochaine en Belgique.

Nos soldats ne désirent pas seulement de repousser les Hollandais, ils brûlent de battre les Prussiens.

On ne saurait s'imaginer jusqu'à quel point est portée, dans l'armée française, cette haine contre la Prusse.

C'est hier que nous devons passer la frontière, mais nous avons reçu contre-ordre. L'état-major redoutait l'impression qui pouvait en résulter. Cependant tout s'est bien passé. On a généralement expliqué ce

retard, car on ne le représente que comme un retard, par le désir qu'on trouve bien naturel chez les Belges de se mesurer seuls avec les Hollandais. Néanmoins, cette circonstance contrarie vivement le maréchal Gérard, et il en a témoigné son mécontentement d'une manière peu équivoque.

Le duc d'Orléans et le duc de Nemours supportent mieux cette petite contrariété. Ils sont ici logés dans une maison fort modeste. Ce matin, ils sont sortis ensemble bras dessus, bras dessous, pour faire le tour de la ville. Leur promenade a été longue; car ils n'ont pas rencontré un soldat sans s'arrêter pour causer avec lui. Le duc d'Orléans, en présence des officiers qui les accompagnaient dans leur promenade, plaisantait son frère sur la bisarrerie qui l'envoyait, lui roi *manqué* des Belges, porter secours à son successeur, et ajoutait qu'il était plein de cette idée que les Belges, dans un sentiment de délicatesse, accueilleraient le duc de Nemours avec plus de bienveillance que le duc d'Orléans. — Voici la réponse exacte du jeune prince :

« J'accepte les prévisions, et crois bien que je ne serai pas moins sensible aux cris de vive Nemours, si nous sommes assez heureux pour les entendre en Belgique, que je l'eusse été à ceux qui auraient pu m'accueillir comme roi des Belges.

En finissant leur promenade, les deux frères ont traversé la place d'armes: ils étaient alors tellement entourés de soldats avides de les voir, qu'ils ont dû s'y arrêter pendant une demi-heure.

AUTRICHE. — Vienne, 29 juillet.

Le bruit s'était répandu aujourd'hui à la bourse que le général Rudiger avait traversé la Vistule, et cherchait à opérer sa jonction avec le gros de l'armée russe, sur la rive gauche de ce fleuve. Les lettres de Varsovie, du 20, gardent le silence sur ce point; mais la consternation règne dit-on, dans cette capitale, surtout depuis la malheureuse issue de l'expédition de Lithuanie, et la fin tragique du général Gielgud. On n'entrevoit pas la possibilité de résister long-temps à un ennemi très-supérieur, et augmentant ses forces chaque jour, et déjà on exprimait hautement le vœu de mettre un terme à l'effusion du sang d'une manière ou d'une autre, même par une capitulation. Cependant les patriotes ardents n'ont point perdu leur courage, et le généralissime conserve un sang-froid et un aplomb qui, appuyé sur la religion et la résignation, sont propres à ramener les esprits les plus timides. Il paraît que la plupart des membres de la diète ont reçu de leurs agens, à Londres et à Paris, l'assurance que bientôt l'Angleterre et la France entameront des négociations, qui auront pour objet non pas seulement de rétablir le royaume de Pologne tel qu'il était en 1814, mais de procurer l'indépendance politique à l'ancienne Pologne avec toutes ses dépendances. Il est très-vraisemblable que les agens polonais en France et en Angleterre, travaillent dans ce sens. Il n'est pas douteux que se fondant sur ce qu'ils ont entendu dire, ils ne se flattent de réaliser leurs vœux, et qu'ils ont fait part de leurs espérances à leurs compatriotes; mais il est certain que la France et l'Angleterre, qui sont en parfaite intelligence avec la Russie, ne feront aucune proposition de ce genre, dans le cas où ces puissances voudraient jouer le rôle de médiatrices. On disait aujourd'hui à la Bourse que l'empereur de Russie était indisposé.

(Gazette d'Augsbourg.)

## POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

BRUXELLES, 13 août.

Il serait aussi difficile de rendre les angoisses des habitans de Bruxelles depuis deux jours que leur impatience de voir arriver cette armée française dont l'indispensable nécessité croissait d'heure en heure et presque de minute en minute.

Hier, dès le matin, la foule se portait au faubourg d'Anderlecht, par où l'entrée de l'avant-garde, les princes en tête, était annoncée. Une ordre venu dans la nuit força ces troupes de se porter sur Braine-la-Leud. Il était question de faire tête à l'ennemi qui s'avancait de ce côté. Heureusement, ainsi que nous l'annonçons plus haut, l'ordre du roi de Hollande à ses troupes de cesser les hostilités et d'évacuer notre territoire, parvenu avant-hier soir au général Belliard, venait d'être dénoncé au général hollandais.

LOUVAIN, 11 août, onze heures et demie du soir.

Le résultat de l'engagement n'est pas encore connu: quelques officiers d'état-major rentrent de temps à autre et vont au quartier-général, sans rien laisser transpirer. Les postes à la porte de Tirlemont ont été doublés, et il n'est permis à aucun soldat de pénétrer dans la ville. Ce n'est que demain qu'il me sera possible de vous donner des détails.

Les chasseurs tirailleurs francs de Bruxelles (ci-devant Chasteler), exténués de fatigues et de besoins, sont revenus ici en grande partie, pour prendre quelques heures de repos; ces jeunes hommes, pleins de courage et de zèle, ont fait pendant trois jours et trois nuits le service de cavalerie légère. Ceux qui sont ici ont reçu l'ordre de partir à deux heures du matin, pour les avant-postes.

12 août, 9 heures du matin.

Dès le matin nous avons vu tout se disposer autour de nous pour une journée sérieuse; et cependant la nouvelle répandue hier soir se con-

firmit que la présence de l'armée française allait déterminer la retraite de l'ennemi.

Nous venons d'apprendre qu'un corps hollandais qu'on évalue de six à sept mille hommes paraissait vouloir couper nos communications avec Bruxelles.

Il occupe en ce moment Leefdael, Berthem et Eversberg.

11 heures.

Depuis deux heures nous entendons une fusillade soutenue de tous les côtés. — On ramène des blessés en ville. Les tirailleurs hollandais sont sur la chaussée de Bruxelles à Louvain, où ils viennent de s'emparer d'un convoi militaire. Les rapports qui me parviennent s'accordent pour payer un tribut d'éloges à la garde civique d'Uccle et au 12<sup>e</sup> de ligne.

## COMMERCÉ.

MARCHÉ DE BRUXELLES. — Prix des huiles du 12 août.

Halle aux Céréales. — Le marché a été nul cette semaine.

Huiles. — Elles sont sans affaires.

Halle aux suifs. — Le suif est coté à 37 c.; chandelles, 49 c.

MARCHÉS ÉTRANGERS. — Paris, 7 août.

Les blés se vendent toujours cher et sont rares, surtout en qualité de fermiers. Ce qu'on voit le plus sont des blés de magasin en vente. Un petit lot de blé nouveau s'est vendu par facteur 36 fr.; la qualité en était assez bonne.

Les avoines paraissent offertes. De Beauce de 140 k ont été cédées à 23 50. Des avoines de Meaux de bonne qualité se sont placées par facteur à 22 et 22 50, elles pesaient 266 livres poids de marc. Picardie, suivant qualité, de 20 à 22 40 les 3 hectolitres.

CHARTRES, 6 août.

Pas de changement depuis quinze jours. Le blé froment élite est coté 26 fr. l'hect., le froment marchand 25, le champart 24, seigle 12, orge 10, avoine 6 40. Les blés de bonne qualité tendent à la hausse.

Bourse de Paris du 10 août. — Rentes 5 p. 0/0 au compt., jouiss. du 22 mars 1830, 85 fr. 60 c. — 4 p. 0/0, 68 fr. 75 c. — Rentes 3 p. 0/0, jouissance du 22 juin 1830, 53 fr. 70 c. — Act. de la banque, 1520 fr. 00 c. — Certif. Falconnet, 66 fr. 30 c. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 00 f. — Rente perpétuelle d'Espagne, 45 fr. 174. — Emprunt de France 86 fr. 00 c.

Bourse d'Amsterdam, du 6 août. — Dette active, 36; billets de chance, 12 3/8 synd. d'Amst. 56 3/4.

## ANNONCES.

AVIS.

1202

5300 florins des Pays-Bas à appliquer en rente sur hypothèque. S'adresser au secrétariat des hospices, à l'hospice St Gilles, à Namur.

1205.

ADJUDICATION DÉFINITIVE.

Vente de 22 *bonniers* de bonnes terres patrimoniales, situées à Cortil-Noirmont et à Ernage, près de Gembloux.

Jeudi, 18 août 1831, à midi précis, chez le sieur Renquet, cabaretier à Noirmont, on vendra définitivement, à la recette de M. Delvigne, notaire à Thon, près de Namur, et par le ministère de M. Becquevort, notaire à Perwez, sept pièces de bonnes terres patrimoniales, contenant ensemble 22 bonniers, situés à Cortil-Noirmont et à Ernage.

Les acquéreurs entreront en jouissance après l'enlèvement de la récolte de cette année.

Il sera accordé aux acquéreurs de grandes facilités de paiement pour le prix de la vente.

Les personnes qui désireraient voir les propriétés à vendre, sont priées de s'adresser au sieur Barré, garde-champêtre à Noirmont, qui est chargé de donner les renseignements nécessaires aux amateurs.

On peut prendre connaissance des conditions de la vente, chez lesdits notaires Delvigne et Becquevort.

1099.

Emprunt de douze millions de florins.

Les personnes qui désireraient vendre leurs récépissés de paiemens de cet emprunt, peuvent s'adresser au notaire Delvigne, qui est chargé d'en acheter par commission.

1089.

A vendre,

Le beau domaine dit *Maisoncelle*, près Walcourt, province de Namur, composé d'un corps de ferme, bergeries voûtées en briques, couvertes en ardoises et tous les bâtimens qui en dépendent, écuries, étables, porcheries, granges et une belle cour, dans laquelle il se trouve une fontaine d'eau de source;

Cent vingt bonniers de terres et prés, mesure des Pays-Bas,

Et neuf bonniers environ de bois, y compris le bois dit *Chevremont*, bien peuplés de chênes et beau taillis; le tout ne formant qu'un ensemble.

Deux étangs se trouvent enclavés dans les prairies et sont alimentés par des eaux de sources.

Ce domaine est susceptible de grandes améliorations.

S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, à M. Delvigne, notaire à Thon, près de Namur.

1207.

Maison à vendre à Namur.

Le public est prévenu que samedi, 20 août 1831, à dix heures du matin, il sera procédé devant M. Beckers, juge de paix du canton de Namur (sud), et par le ministère de maître Buydens, fils, notaire royal à Jambes, à ce commis par jugement du tribunal de première instance séant à Namur, à la vente d'une maison située à Namur, rue des Moulins, cotée du n° 1324, appartenant aux représentans Jean-Joseph Desambre.

Cette vente se fera ledit jour, au bureau de M. le juge de paix, chez le sieur Mingeon, *Rempart ad Aquam*, à Namur.